



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Le lundi 1er juillet 2024.

Le Mau

Destinataires:

M. CHARPENTIER Philippe, Mme COUDERC Aline, M. GOYON Laurent, M. HOMBOURGER Bernard, Mme LECONTE Valérie, Mme LEVALLOIS Céline, M. PONCE Yannick, M. ROCHE Benoît, Mme VANDEWINCKELE Fabienne.

Mesdames, Messieurs les élus,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du conseil municipal qui se tiendra à la mairie :

Le vendredi 05 juillet 2024 à 19h00.

Veuillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

ORDRE DU JOUR:

Délibération N°41/2024 : Nomination du secrétaire de séance.

Délibération N°42/2024 : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du vendredi 24 mai 2024.

Délibération N°43/2024 : Approbation de l'ordre du jour de la séance du vendredi 05 juillet 2024.

Rapport des décisions.

Délibération N°44/2024 : CAMVS : Convention de financement par fonds de concours pour le renforcement de la

sécurité du système d'information.

Délibération N°45/2024 : Rapport relatif à l'artificialisation des sols conformément à la loi n°2021-1104 du 22

août 2021.

Délibération N°46/2024 : Avis du conseil municipal sur le dossier de demande d'enregistrement déposé par la

SAS SENART BIO ENERGIES.

Délibération N°47/2024 : Organisation du repas et reconduction des colis de Noël pour les ainés (70 ans et plus).

Délibération N°48/2024 : Reconduction de la subvention communale pour les enfants fréquentant les restaurants

scolaires.

Délibération N°49/2024 : Mise à jour des tarifs des concessions (pleine terre ou caveau) du cimetière, du

columbarium.

Délibération N°50/2024 : Mise en place du dispositif de la journée de solidarité.

Délibération n°51/2024 : Avis du conseil municipal sur le projet de plan de mobilités en Ile de France arrêté par

le conseil régional.

Délibération n°52/2024 : Demande de subvention au titre du Contrat Rural auprès de la Région Ile de France et

du Département de Seine et Marne.

Compte-rendu des commissions.

Informations et questions diverses.

Rapport d'activité 2020-2023 de la CAMVS.